

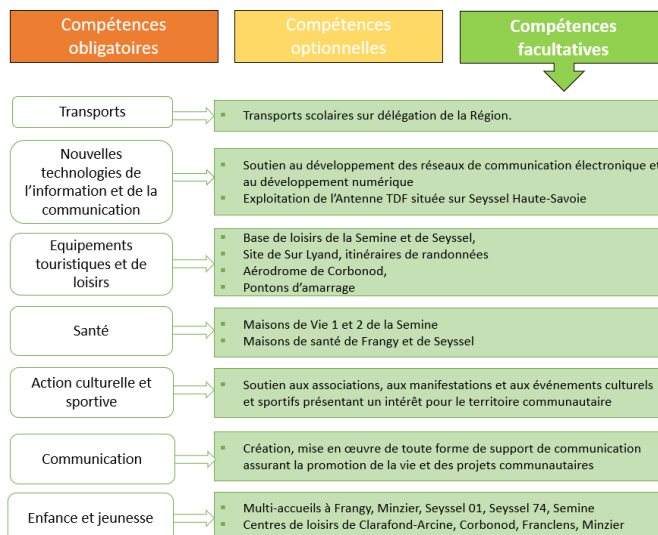
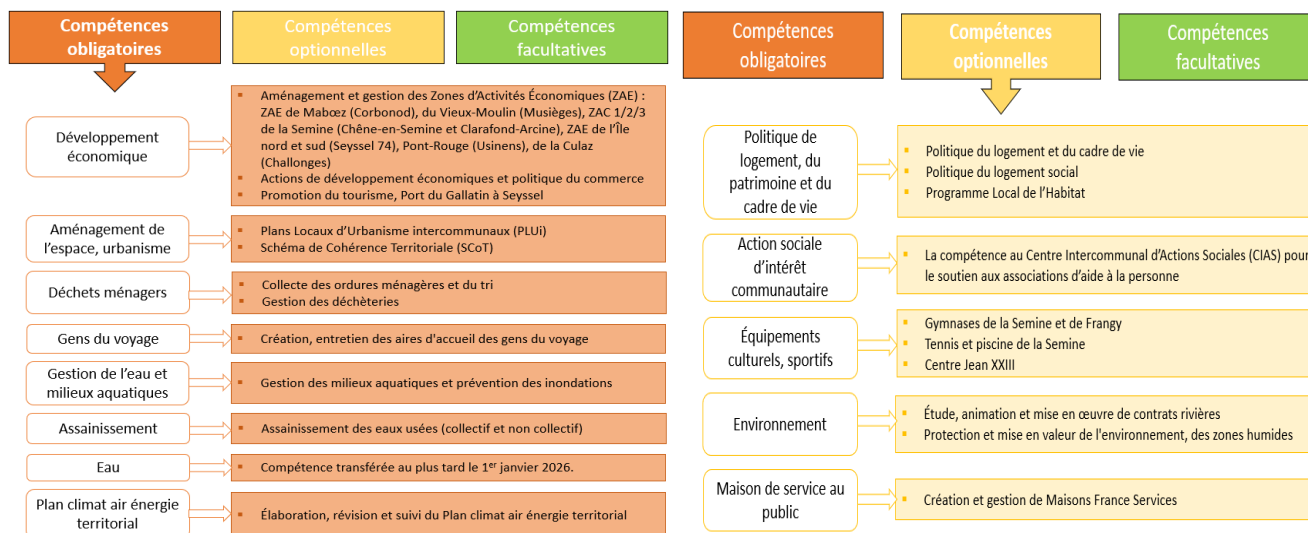
Communauté de Communes Usses et Rhône

Une nouvelle équipe a vu le jour suite aux élections municipales avec des élections exceptionnellement organisées en juillet. Réélu Président pour 6 ans, Paul RANNARD s'engage à poursuivre l'action menée depuis 2017 avec les Communes du territoire et accompagné d'une nouvelle équipe de 10 Vice-présidents.



De gauche à droite : Jean-Louis MAGNIN, Jean-Yves MÂCHARD, Rémy PONCET, Christian VERMELLE, Emmanuel GEORGES, Sylvie TARAGON, Paul RANNARD, Bernard REVILLON, Gérard LAMBERT, André-Gilles CHATAGNAT, Patrick CHAPEL

De nombreux domaines touchant à la vie quotidienne sont régis par la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR). Ces compétences sont exercées par la CCUR, en lieu et place des Communes, car elles revêtent un caractère intercommunal. La CCUR dispose des compétences suivantes :



Des projets au service des habitants

Malgré la crise sanitaire et le renouvellement de ses instances, la CCUR n'a pas cessé l'avancement des travaux et des projets. Tout d'abord, les travaux de la **nouvelle déchetterie à Frangy** ont débuté, pour une livraison prévue en septembre 2021. La consultation des entreprises va débiter pour les travaux du **futur EHPAD**, et les études préliminaires ont été lancés pour le **futur gymnase**. Une étude est en cours pour la **future maison de santé à Seyssel**, l'ouverture de celle à **Frangy** est prévue pour septembre 2022. Les futurs locaux à Frangy comprendront 12 cabinets médicaux (médecins, sage-femme, ostéopathes, infirmiers, podologues...). En outre, des études d'architecte sont en cours pour la **nouvelle crèche à Minzier**, qui ouvrira ses portes en septembre 2022 avec 25 berceaux. Aussi, l'avant-projet de **Véloroute entre Sarzin et Frangy** a été déposé, les autorisations sont en cours. La réhabilitation du **bâtiment de la base nautique à Seyssel** devrait voir le jour en 2023. L'aménagement du **parking du Mont des Princes** avance à Droisy, la fin des travaux est prévue pour 2021. Enfin, la consultation des entreprises est terminée pour la future **station d'épuration de Marlioz**, tandis que celle de **Saint-Germain** (Bel-Air) est toujours en cours.

Un service d'instruction mutualisé pour les autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er octobre 2017, l'Etat n'assure plus l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes en Haute-Savoie. Ainsi, les communes d'Usse et Rhône se sont organisées pour fonder un service d'instruction mutualisé.

La CCUR élabore trois Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux : le PLUi de la Semine, le PLUi du Pays de Seyssel et le PLUi du Val des Usse.

Ce qu'il faut savoir :

- Le Maire est compétent pour délivrer les autorisations d'urbanisme
- Le service instructeur s'occupe de l'étude technique des dossiers
- Le service instructeur est un service mutualisé des communes membres de la CC Usse et Rhône. Votre contact reste la Commune.

Quelles conséquences pour l'habitant ?

- Le dépôt des dossiers se fait à la mairie de la commune concernée par la demande.
- L'accueil et les premières informations sont délivrés en mairie.

Pour plus de renseignements :

- Pôle Urbanisme et Aménagement du Territoire : 35 place de l'Église, 74270 FRANGY - 04 50 44 79 86
- Les PLUi sont consultables sur le site internet www.usse-et-rhone.

Le territoire Usse et Rhône compte trois sites de déchetterie :

Déchetterie de Frangy
Champagne, Route de Biolle
74270 Frangy

Déchetterie de Saint Germain-sur-Rhône
Les Rippe
74910 Saint Germain Sur Rhône

Déchetterie de Seyssel
Route du Fier
74910 Seyssel

Tout administré habitant sur le territoire a accès aux trois sites suivant les horaires d'ouverture, cependant l'accès aux professionnels est interdit sur le site de Frangy.

Les horaires des déchetteries sont régulièrement mis à jour sur le site internet www.usse-et-rhone.fr ou sur la page Facebook « Communauté de Communes Usse et Rhône ».